

Histoire de Lecelles

Ce que donne Dagobert à l'abbaye de Saint-Amand vers 639 n'est pas un désert mais un grand domaine jadis organisé et développé qui a souffert du passage des Barbares au Ve siècle et qui est retourné à l'état sauvage. Les religieux vont remettre en état le pays, au prix d'énormes travaux d'assainissement et en profiter pour restaurer la chrétienté déjà présente avant les invasions. La charte de Louis IV donnée en 937 dit aussi que les moines d'Elnone (Saint-Amand) reçurent une série de biens dans cette ancienne *Gonsiniacas* où l'église est dédiée à saint Denis. Peut-on comprendre que la *cella* citée dans cette charte, *cella que antiquitus Gonsiniacas est dicta*, est le sanctuaire local ? Placé sous le patronyme du martyr parisien, Denis ayant été martyrisé vers 250, c'est à la fois vraisemblable du fait de la protection demandée au premier évêque de Paris et de l'antiquité de la construction.

L'ancienne église située sur les bords de l'Elnon, décrite lors des enquêtes faites en vue de son déplacement au XVIIIe siècle, fait état de murs en moellons irréguliers qui sont typiques de notre art roman local : *Construite de pierre dure en graisserie et mélange de pierre bleue dont les parements extérieurs sont bruts, sans ordre de construction... elle paroît très antique*. Seule l'archéologie pourrait nous préciser si ces murs, ou d'autres antérieurs encore, sont ceux du sanctuaire cité par le roi Louis IV en 937. Il paraît, par ailleurs, invraisemblable que ce lieu de culte très ancien ait été construit en une zone inondable car c'est en effet incompatible avec le respect dont on entoure les églises et leurs abords, dont le cimetière.

Comme à Bléharies et Maulde, le site n'était sans doute pas inondable à l'époque.

L'autel, c'est-à-dire la responsabilité spirituelle et matérielle du lieu saint, est donné seulement en 1107 à l'abbaye, encore que le chanoine Platelle estime qu'un doute subsiste sur cette date.

Le village va souffrir des nombreux sièges supportés par Saint-Amand et du passage de nombreuses troupes guerroyant entre Valenciennes, Tournai, Douai et Lille. Retenons surtout l'incendie du village le 1^{er} août 1340 par des Hennuyers placés sous le commandement du comte Jean de la Roche, troupes assiégeant alors Tournai. D'autres méfaits auront lieu lors des guerres entre Louis XI et Charles le Téméraire... Mais surtout, l'agglomération va émigrer des abords de l'église vers des hauteurs ne subissant pas d'inondations. Lors du passage de Claude Masse, au début du XVIIIe siècle, il n'y a que trois maisons autour de l'église. Le régime des eaux a changé en cette région au cours du moyen âge et cette translation se constate pour beaucoup de localités des bords de l'Escaut et de la Scarpe. Lecelles sera sous les eaux en 1710, le curé de Rumegies, l'abbé Dubois, écrivant que l'on va en barque de sa paroisse à Saint Amand et qu'à Lecelles l'eau est montée d'un pied au dessus du maître autel, ce qui fait environ 1 mètre d'eau dans l'église ! Les rapports faits à l'époque dénoncent l'humidité des lieux, la pourriture des bois, les mousses sur le dallage disjoint... C'est alors que se pose le problème du déplacement. Ce sera une affaire longue et ponctuée de nombreux procès et débats. Les tractations sont engagées dès 1752 par le curé Poutrain. Le Parlement de Flandre va ordonner le déplacement et une nouvelle église est construite en 1759 avec un beau presbytère. L'ancienne est détruite et un petit oratoire en signale l'emplacement au lieu-dit *Pont des Turcs*.